

# vous informe

Automne 2013



LA

**MUNICIPALITÉ**



[www.municipalitecrabtree.qc.ca](http://www.municipalitecrabtree.qc.ca)

## SOMMAIRE

|                |   |
|----------------|---|
| Page 2         | Mot du maire  |
| Page 3         | Administration, finances, aménagement et urbanisme      |
| Pages 3 à 4    | Environnement, hygiène du milieu et ressources humaines |
| Page 5         | Famille et aînés  |
| Pages 6 et 7   | Loisirs et culture                                      |
| Pages 7 à 10   | Sécurité publique et protection de la personne          |
| Pages 10 et 11 | Agriculture, travaux publics et transport               |
| Page 12        | Viellir dans sa communauté                              |

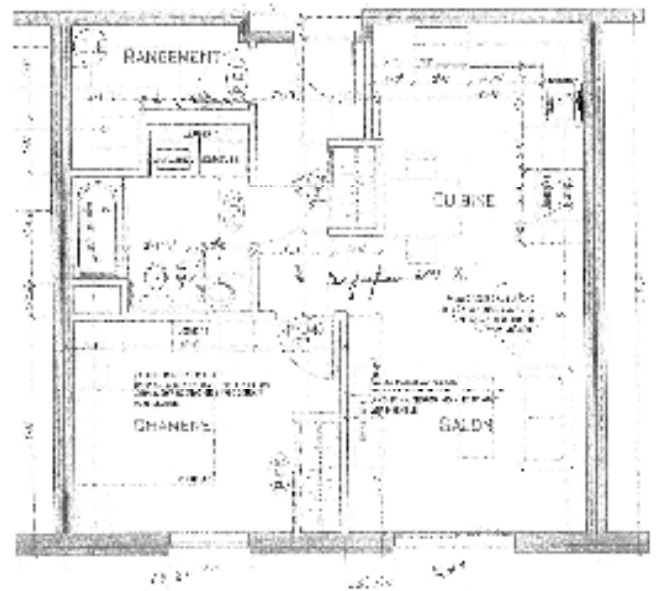




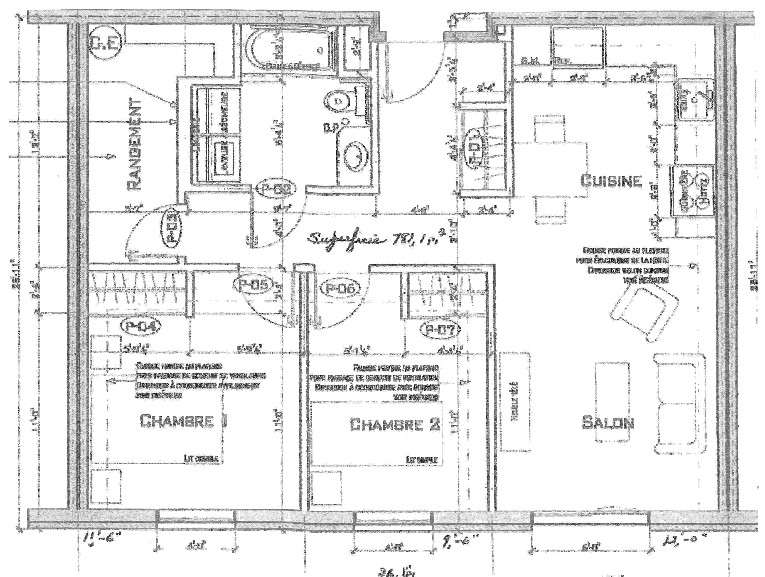
## LE MOT DU MAIRE

M. Denis Laporte

### Modèle du logement 3 1/2



### Modèle du logement 4 1/2



Denis Laporte, maire





COMMISSION DE  
L'ADMINISTRATION,  
DES FINANCES,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET  
DE L'URBANISME  
M. Daniel Leblanc

## **SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE ACADIE**

Notre société existe depuis 1995. Elle est formée de membres désireux de parfaire leurs connaissances en horticulture et en écologie.

Les conférences ont lieu à 19h15 au Centre Culturel Vieux Collège, 50, rue St-Jacques à St-Jacques.

Pour les amateurs de jardinage voici nos prochaines conférences.

*Conférence du 17 septembre 2013 avec Larry Hodgson :  
Ces charmantes fleurs d'automne*

*Conférence du 15 octobre 2013 de Claire Bélisle : Plantes rustiques peu connues au  
potentiel extraordinaire*

*Conférence du 19 novembre de Lili-France LeMay : Décorations de Noël*

Bienvenue à tous!

L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non membres. La carte de membre est valide pour 12 mois. Le coût est de 15 \$ pour un membre individuel et 20 \$ la carte familiale.

**Renseignements : Jeanne d'Arc Patenaude (450) 759-6907**

## **SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Lundi le 9 septembre 2013 dès 19 h 30
- Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 dès 19 h 30
- Lundi 11 novembre 2013 dès 19 h 30
- Lundi 2 décembre 2013 dès 19 h 30



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE  
DE LANAUDIÈRE**

Notre société existe depuis 1983. C'est un organisme formé d'ornithologues amateurs qui s'adonnent à l'observation des oiseaux pour le plaisir.

Voici nos conférences et activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site internet [www.sollanaudiere.com](http://www.sollanaudiere.com)

Mercredi le 11 sept. 2013 🦅 Conférence de Jean-François Giroux : *Suivre les oiseaux à différentes échelles*

Samedi le 14 septembre 2013 🦅 Les oiseaux des étangs de Saint-Donat

Samedi le 6 octobre 2013 🦅 Oiseaux d'automne à l'Île-des-Moulins à Terrebonne

Mercredi le 9 Octobre 2013 🦅 Conférence de Marion Trudel : Les limicoles de l'Île Bylot

Dimanche le 3 novembre 2013 🦅 Migration d'automne, c'est à Mandeville que ca se passe

Samedi le 9 novembre 2013 🦅 Les rapaces de la Région de Saint-Barthélemy

Mercredi le 13 novembre 2013 🦅 Conférence de François Morneau : L'aigle royal

Mercredi le 11 Décembre 2013 🦅 Conférence de Michèle Amyot : Archipel de Mingan

**Bienvenue à tous. Informations : Luc Foisy (450) 759-8987**



COMMISSION DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  
ET DES RESSOURCES  
HUMAINES  
M. Mario Lasalle

### **IMPLANTATION D'UN PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES**

Afin d'augmenter sa capacité de recyclage et de diminuer la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, la municipalité met en place à partir du 15 août 2013 un système de cueillette pour les produits électroniques.



La récupération se fera pour 3 grandes catégories d'objets : les ordinateurs, les dispositifs d'affichages (écrans, téléviseurs, affichages portables >10 po etc.) et autres produits conformes (consoles vidéo, systèmes audio/vidéo, téléphones, imprimantes, cartouches d'encre etc.).

La liste complète peut être consultée sur le site de la municipalité au [www.municipalitecrabtree.qc.ca/index.jsp?p=186](http://www.municipalitecrabtree.qc.ca/index.jsp?p=186)

En offrant ce nouveau service, Crabtree demeure proactif et à l'avant-garde dans le domaine environnemental. **À nous d'en profiter à partir du 15 août 2013.**

**Lieu pour la récupération:** Municipalité de Crabtree  
Hôtel de ville, 111, 4<sup>e</sup> Avenue

**Horaire :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

### **LA JOURNÉE SANS MA VOITURE... NATURELLEMENT !**

**À Joliette, le dimanche 22 septembre**

*La Journée sans ma voiture* à Joliette... naturellement! Le dimanche 22 septembre prochain, pour une cinquième année, la Place Bourget reverdira sous l'éclosion de cet événement rassembleur et revigorant. Les citoyens des dix municipalités de la MRC de Joliette sont invités à célébrer cette journée festive, à l'abri de toute pollution automobile, à compter de 10 h.

### **Des activités pour un dimanche unique au centre-ville**

Cette année encore, on pourra faire l'essai de voitures électriques et de plusieurs autres moyens de transport écologiques, notamment un vélo à sept passagers. Au programme : prestation d'acrobates de Cirrus Cirkus; spectacle de percussion pour tous par CréaSon; arrivée sur les lieux des randonneurs à vélo CAJOL; présence de plusieurs élus de la MRC de Joliette; exposition du concours de photos *Je m'active dans ma ville*, et de plus, jeux d'échecs, yoga, danse en ligne, massages, activités jeunesse.

#### **Jouer, relaxer, s'informer**

*La Journée sans ma voiture* à Joliette est l'occasion de faire la fête en famille ou entre amis en parcourant les différentes zones d'activités qui s'étaleront sur la Place Bourget dans un environnement résolument... vert ! N'en disons pas plus, la surprise sera totale. Tous sont invités à apporter leur lunch zéro déchet pour pique-niquer au cœur de la ville dans une ambiance des plus conviviales. Une visite à la ZONE INFO vous fera découvrir au moins six bonnes raisons de délaissier l'auto solo.

Pour plus de renseignements sur le programme de *La Journée sans ma voiture* 2013, consultez le site [www.jemactivejoliette.org](http://www.jemactivejoliette.org) ou contactez Guylaine Forest au 450.756.0186.

Cette journée est organisée dans le cadre de la campagne *Je m'active dans ma ville* à Joliette. Une initiative du comité *Je m'active dans ma ville* coordonnée par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) et rendue possible en 2013 grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des Élus(es) Lanaudière, via le Fonds de développement régional du gouvernement du Québec.

**Source:** Guylaine Forest, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière. Pour le comité *Je m'active dans ma ville*.





COMMISSION  
DE LA FAMILLE  
ET DES AÎNÉS

Mme Sylvie Frigon

### C'EST LA RENTRÉE!



La nouvelle année scolaire arrive à grands pas. Afin de bien soutenir et encourager nos jeunes qui prendront le chemin de l'école, je partage avec vous quelques conseils pour faire de la rentrée scolaire un succès.

- Rappelez-leur que l'école c'est très important.
- Apprendre demande un petit peu d'effort.
- Félicitez vos enfants des petites réussites qu'ils feront.
- Un mot d'encouragement dissimulé dans la boîte à lunch est une belle surprise à découvrir.
- Encouragez-les à persévérer dans les moments plus difficiles.

En souhaitant que ces suggestions vous inspirent, je vous souhaite une belle année scolaire remplie de découvertes!



### LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes se veut un lieu de rencontre, de support et d'écoute pour les jeunes de 12 à 17 ans. C'est un milieu de vie où jeunes et adultes travaillent de concert, sur une base volontaire, pour créer un lieu propice à l'échange, à la communication et au développement personnel.

Chaque année, la Maison des Jeunes (MDJ) organise plusieurs activités où les jeunes ont la chance de s'impliquer dans le déroulement et le financement des réalisations.

Des adultes responsables sont disponibles pour discuter et écouter les jeunes qui s'y présentent. La MDJ offre de l'aide pour les devoirs et la préparation d'examen importants. Les animatrices offrent de l'information sur plusieurs sujets touchant de près ou de loin les participants.

Nous vous invitons à venir faire un tour pour découvrir l'atmosphère amicale qui règne à l'intérieur de

la MDJ.

Pour information vous pouvez rejoindre la directrice Madame Chantal Gougeon au 450 754-3844

### COLLECTE DE SANG

Le **mercredi 4 septembre** prochain aura lieu la collecte de sang du **Club Optimiste de Crabtree**. Lorsque l'on regarde les statistiques, nous découvrons qu'un Québécois sur sept a déjà reçu une transfusion de sang. Au Québec, toutes les 80 secondes quelqu'un a besoin de sang. Je me permets de vous inviter à cet événement des plus importants dirigé par les professionnels d'Héma-Québec.



Inutile de vous rappeler comment un don de sang peut devenir un don de vie. Il ne suffit que de quelques minutes de votre temps! Soyez présents!



### CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

Bientôt l'automne sera à nos portes avec son lot de petits microbes incommodes, comme celui de la grippe. Encore une fois cette année, vous pourrez recevoir votre vaccin antigrippal dans votre municipalité. Comme par les années antérieures, la clinique s'installera au Centre communautaire et culturel pour recevoir **les personnes âgées de 60 et plus et les personnes dites vulnérables âgées de 14 ans et plus**. Nous travaillons toujours de façon à améliorer le déroulement de la journée. De petits kiosques d'informations destinés aux aînés seront installés afin de répondre à vos interrogations. Les bénévoles du Club Optimiste de Crabtree et de l'Âge d'Or se feront encore une fois un plaisir de vous accueillir et de vous accompagner lors de votre visite. La publicité à cet effet vous parviendra très bientôt vous informant de la date de la vaccination et de la marche à suivre pour votre inscription. N'oubliez pas que ce service est tout à fait gratuit!



COMMISSION DU LOISIR  
ET DE LA CULTURE

Mme Françoise Cormier

L'été tire déjà à sa fin... il me semble que les beaux jours ont été peu nombreux. Quoi qu'il en soit, tous les événements ont pu se tenir sans que nous soyons ennuyés par les orages.

Le samedi 8 juin, le signal de l'été a été donné par la **Fête de la pêche** qui s'est tenue au quai municipal. Une subvention du gouvernement du Québec de **??,??** \$ s'est ajoutée au budget municipal et a permis de déposer dans la rivière **??** truites au grand bonheur des pêcheurs. Certains prétendent même que la pêche a été bonne tout l'été....

Le lendemain, la **Fête de la famille** a réuni une grande partie de la population. Dans l'esprit de la fête et du bon voisinage, la randonnée à vélo et les activités au parc Armand-Desrochers ont fait la joie des tout-petits comme des plus grands. L'officier municipal a toutefois dû rappeler à quelques personnes que les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans les parcs, tel qu'indiqué sur les affiches installées en bordure des parcs ce, pour la sécurité et la santé des utilisateurs. Les propriétaires d'animaux de compagnie sont en général respectueux du règlement, mais certains semblent ne pas le connaître, alors...

Les célébrations de la **Fête nationale** se sont tenues le 23 juin au parc multisports. Les jeux pour les enfants, les maquillages, les spectacles, le salut au drapeau, le discours patriotique et le feu de joie ont fait de cette soirée un bel événement. Malheureusement, nous n'avons pas eu de feux d'artifice comme à l'habitude. Rappelons-nous de la première catastrophe de l'été : l'explosion à l'usine BEM de Coteau-du-Lac qui a occasionné la mort de 2 employées. Cette entreprise était depuis des années notre fournisseur pour le feu d'artifice.

Notre **camp de jour** a comme à l'habitude accueilli les 6 à 12 ans durant 8 semaines, du 25 juin au 16 août. Les jeux, les bricolages, les sorties et excursions, la baignade, laissent de bons souvenirs aux jeunes qui reprendront dans quelques jours le chemin de l'école. Pour plusieurs, le 16 août

c'était tôt pour terminer le camp, nous le croyons aussi. Le souci de répondre le mieux possible aux besoins de la population nous a amenés à présenter une demande de subvention au gouvernement du Québec pour nous aider à prolonger le camp d'une semaine à compter de l'an prochain. La subvention a été accordée. Nous en reparlerons au moment des inscriptions au camp 2014.

Le **Moulin Fisk** a accueilli encore cette année les familles pour un pique-nique ou un moment de détente au bord de la rivière.

Au chapitre des travaux d'été, le parc Armand-Desrochers a maintenant une allée asphaltée pour permettre aux cyclistes de faire une petite pause « eau » et de profiter de l'ombre.

Les **jeux d'eau** ont aussi été bien utilisés. Dans le but de rendre cet endroit le plus agréable possible, nous sommes à étudier la possibilité d'y installer une toilette et un abri-soleil.

Un grand coup de chapeau aux employés municipaux qui rendent toutes ces activités possibles. Un merci aussi aux bénévoles du Club Optimiste qui sont toujours présents et qui apportent un grand soutien à la tenue de ces fêtes.

La **programmation d'automne** offrira des activités pour tous les goûts. N'oubliez pas de la consulter.

Je vous parlais dans le dernier bulletin de l'entente que nous avons conclue avec le **Centre culturel de Joliette**. Les **billets de spectacles** sont maintenant disponibles. Deux événements sont offerts cet automne : dans la série des Grands explorateurs : **Senteurs de Provence** au prix de 14,75 \$ (régulier 18,25 \$) et dans le cadre des Tournées Jean-Duceppe, **Les peintres de charbon** au coût de 43 \$ (régulier 50,90 \$). Vous pouvez vous procurer les billets au bureau municipal, aux heures d'ouverture, en présentant une preuve de résidence.





COMMISSION DE LA  
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET  
DE LA PROTECTION DE LA  
PERSONNE

M. Jean Brousseau

## LA BIBLIOTHÈQUE DE CRABTREE SE DISTINGUE

La bibliothèque de Crabtree a obtenu la deuxième plus haute note, soit 4 Sceaux livresques, accordée dans le cadre du programme de certification BiblioQUALITÉ, lancé récemment par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.



Ce programme, qui vise à reconnaître les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité membre d'un Réseau BIBLIO participant, évalue les bibliothèques selon cinq critères, soit : la gratuité de l'abonnement, le nombre de livres dans la collection, les ressources humaines, la superficie des locaux et le nombre d'heures d'ouverture.

Par ailleurs, les statistiques de l'année 2012 dévoilées lors de l'Assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie démontrent les efforts de la bibliothèque de Crabtree. En effet, elle a 906 abonnés actifs, elle a effectué 19 068 prêts, elle possède 12 781 ouvrages dans sa collection, sa superficie des locaux est de 265 m<sup>2</sup> et le nombre d'heures d'ouverture est de 16 hrs / semaine. Avec 24 % des résidents abonnés, elle se défend bien auprès des autres bibliothèques de sa catégorie.

De plus, notre bibliothèque figure au troisième rang du top 5 des bibliothèques les plus consultées sur [www.mabibliotheque.ca/cqlm](http://www.mabibliotheque.ca/cqlm) avec 1 212 visites.

Vous connaissez le site <http://blogue.lanaudiere.ca/2013/top-5-des-endroits-pour-lirecrabtree.html> ? Je vous invite à y jeter un coup d'œil. Une citoyenne de Crabtree, **Christine Bertrand**, qui est aussi bénévole à la bibliothèque y a écrit en juillet de bien belles choses sur nos parcs. Ce très intéressant site permet de découvrir notre magnifique région. À visiter encore et encore..

## SITÔT AVERTI, SITÔT SORTI

Ce thème sera celui de la prochaine **Semaine de la prévention des incendies** qui aura lieu du **6 au 12 octobre 2013**. Un des sujets retenus pour cette campagne de prévention est encore l'avertisseur de fumée, car les statistiques sont claires à ce sujet, la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel contribue à sauver des vies.



### **Votre avertisseur de fumée peut vous sauver la vie**

Parce que les incendies mortels surviennent souvent lorsque les gens dorment, nous avons besoin d'avertisseur de fumée.

Pour avoir la chance d'évacuer rapidement lors d'un incendie :

- Vous devez munir votre résidence d'un avertisseur de fumée par étage;
- Vous devez vérifier régulièrement leur bon fonctionnement;
- Vous devez réagir rapidement lorsque vous prenez connaissance de la présence de l'incendie puisque **chaque seconde compte**.

Dans le pire des scénarios, on peut avoir moins de 3 minutes pour sortir d'une maison en flammes. La fumée peut envahir aussi rapidement un domicile. La fumée est mortelle et se propage rapidement.

Pour faciliter votre évacuation lors d'un incendie :

- Identifiez deux sorties;
- Prévoyez comment évacuer vos enfants et les personnes à mobilité réduite;
- Identifiez un point de rassemblement à l'extérieur, connu de tous.

Il peut sembler simple d'évacuer une résidence, mais ne tenez pas pour acquis que tous sauront quoi faire. Il faut donc :

- Informer les membres de votre famille;



- Valider s'ils ont bien compris;
- Valider s'ils sont capables de le faire seuls.

Afin d'augmenter vos chances de survie, évitez d'être surpris par le feu.

Avertisseur de fumée + planification d'évacuation = vie

**Jean Marc Arpin, capitaine**

**Service de la prévention des incendies**

## RESPECT DE LA VITESSE ET DES ARRÊTS

### VITESSE

Le conseil municipal a adopté en 2012, un règlement établissant les nouvelles vitesses de circulation à 40 km/h dans certains secteurs et à 30 km/h près des parcs et l'aréna. Il y a des endroits qui n'ont pas été touchés entre autres, le chemin Archambault, la 4<sup>e</sup> avenue jusqu'à la 8<sup>e</sup> rue, la 8<sup>e</sup> rue, le chemin St-Michel, la Rivière-Rouge ainsi que le chemin Ste-Marie. Ils garderont les vitesses actuelles.



Au début, nous avons constaté que l'ensemble des citoyennes et citoyens respectaient les nouvelles vitesses. **Aujourd'hui, je vous rappelle et informe que la vitesse est encore à 40 km/h dans l'ensemble des quartiers et à 30 km/h près des parcs et devant l'aréna.**

Chacun de nous devrait faire un examen de conscience, demandez-vous :

Est-ce que moi je respecte les nouvelles limites de vitesse?

Suis-je un délinquant?

Quand je vois un comportement anormal d'un membre de ma famille ou d'un ami, est-ce que je l'avise de son comportement où je ferme les yeux?

Est-ce que je discute avec mon jeune débutant sur les comportements préventifs au volant d'une voiture?

### **Respecter les limites de vitesse pour le respect des citoyens et citoyennes.**

Les enfants qui se trouvent dans les parcs aux abords des écoles sont des êtres imprévisibles. Lorsqu'ils s'amusent, leurs réactions sont souvent imprévisibles et peuvent se retrouver sans aucun avertissement devant une auto. Si vous respectez la vitesse, vous avez des chances d'éviter une catastrophe et par le fait même détruire la vie d'une personne et d'une famille. La vôtre sera aussi très perturbée par l'erreur de jugement que vous aurez causé par votre négligence du non-respect de la limite de vitesse.

La problématique de l'excès de vitesse selon moi, se situe entre le volant et le siège du conducteur. La municipalité n'a pas de pouvoir de changer cela et la Sûreté du Québec continue de réprimander les contrevenants par des contraventions mais comme vous le savez tous, elle ne peut être partout à la fois.

Pour conclure sur la vitesse, nous demandons à la population la collaboration pour sensibiliser vos proches et de dénoncer (pas besoin de s'identifier auprès de la SQ) les contrevenants à la Sûreté du Québec au 310-4141 afin d'améliorer tous ensemble le comportement au volant.

**Ce n'est pas moi qui ne respecte pas les limites de vitesse, ce sont mes voisins !!**

### ARRÊT / STOP

Un autre comportement que des citoyens et citoyennes nous rapportent souvent, ce sont les arrêts obligatoires. Vous êtes témoins souvent de conducteurs qui ne respectent pas les arrêts car selon eux, ils sont inutiles.

Permettez-moi de vous rappeler que les **arrêts** sont assez visibles et en grand nombre dans notre municipalité et ne sont pas que des suggestions.





Ils ont été mis en place suite à votre demande pour la sécurité de vos pairs. Or lorsque vous arrivez près de l'arrêt, il faut s'immobiliser et s'assurer qu'il n'y a personne qui veut traverser l'intersection ou qu'il n'y a pas un autre véhicule dans les autres directions. Par la suite repartir vers votre destination.

Si vous constatez des comportements du non-respect des arrêts, tenter de relever l'immatriculation, communiquer avec la sûreté du Québec au 310-4141 et de rapporter l'évènement.

**P.S. : LES ARRÊTS/STOP AUX INTERSECTIONS NE SONT PAS DES SUGGESTIONS NON PLUS.**

### PASSAGE DU TRAIN À CRABTREE

**Suite aux inquiétudes soulevées par certains citoyens et citoyennes de Crabtree, suite à l'évènement du Lac Mégantic, voici un extrait des actions prises par le CN et CP sur l'ensemble de leurs réseaux sur leurs politiques de sécurité.**

« Les événements récents nous ont donné l'occasion de revoir en profondeur nos règles de sécurité », affirme le porte-parole du CP, Ed Greenberg, dans un courriel à CBC. « Nous croyons que l'adoption de mesures de sécurité additionnelles était la chose prudente à faire dans les circonstances », poursuit-il.

Le transporteur ferroviaire prévoit revoir la sécurité de trois façons :

1. Il sera désormais obligatoire de verrouiller les locomotives des convois devant être laissées sans surveillance à l'extérieur d'un terminal ou d'un centre de triage. Cette mesure était déjà appliquée dans certaines zones à risque, mais elle sera étendue à l'ensemble du réseau;
2. La procédure d'engagement des freins a été renforcée pour correspondre aux normes en vigueur ou les excéder;

3. Les trains dont les wagons-citernes contiennent des matières dangereuses ne seront plus laissés sans surveillance sur les voies principales.

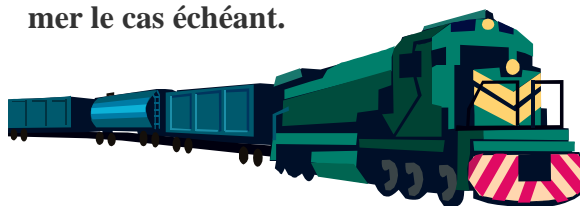
Le CN a d'ailleurs lui aussi renforcé ses mesures de sécurité. « Le CN a déjà commencé à revoir toutes ses mesures de sécurité à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic », explique le porte-parole du CN, Mark Hallman, au réseau CBC. Il rappelle que les trains du CN sont munis de freins hydrauliques tout le long des convois, en plus des freins mécaniques dans les locomotives. M. Hallman dit aussi que toutes les fenêtres et portes sont verrouillées sur les trains.

Les locomotives du CN sont aussi munies d'un dispositif d'application automatique des freins qui s'enclenche lorsqu'un mouvement est détecté et que les conducteurs ne réagissent pas.

Le CN et le CP s'assurent aussi de retirer le dispositif d'inversion de marche des locomotives lorsqu'elles sont arrêtées. C'est ce dispositif qui détermine la direction du train (marche avant ou marche arrière). Lorsque le dispositif est retiré, la locomotive se trouve immobilisée, même si le moteur est en marche.

Par ailleurs, les deux compagnies ferroviaires disent avoir deux employés à bord de chaque train, en tout temps.

**Ce sont les dernières nouvelles concernant les mesures de sécurité ferroviaire émises par les deux grands transporteurs. Nous suivrons de près les nouvelles actions qui seront prises par ces derniers et vous nous vous tiendrons informer le cas échéant.**





COMMISSION DE  
L'AGRICULTURE,  
DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DU TRANSPORT

M. André Picard

## DEVENEZ BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE ET ENTREZ DANS L'ACTION !

Vous souhaitez jouer un rôle essentiel au sein de votre communauté ?

### Vous aimez les situations d'urgence ?

#### Faites la différence auprès des sinistrés

Chaque année, des centaines de familles québécoises sont victimes d'incendies, d'inondations, de pannes d'électricité prolongées, etc. et se retrouvent sans ressource en un instant. C'est dans ces moments difficiles que les bénévoles de la Croix-Rouge posent avec compassion des gestes qui rassurent et offrent l'essentiel aux victimes.

Dans la MRC de Joliette, la Croix-Rouge est intervenue à quelques reprises au cours de l'année 2012-2013. Ces interventions ont permis de venir en aide à une quinzaine de personnes de Crabtree, Saint-Thomas et Joliette.

#### Intégrez l'équipe d'intervention d'urgence de Joliette

La Croix-Rouge veut compléter son équipe d'intervention d'urgence dans les MRC de Joliette et est à la recherche de 9 bénévoles. Avec vos collègues bénévoles, vous pourriez ainsi intervenir auprès de familles sinistrées de votre région et offrir les services de la Croix-Rouge (réconfort, alimentation, habillement, hébergement) à des personnes de votre communauté. En intégrant la grande famille de la Croix-Rouge, vous pourriez aussi être déployé lors de plus grosses mesures d'urgence partout au Québec.

N'hésitez plus ! Rejoignez-nous!

Faites rayonner l'action et les valeurs de la Croix-Rouge en devenant bénévole dès aujourd'hui !

#### CENTRE DE RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES

1 877 356-3226

[benevolat@croixrouge.ca](mailto:benevolat@croixrouge.ca)



D'importants travaux de voirie ont été réalisés ou seront effectués tout au long de la saison estivale, soit :

- Réfection d'une partie des chemins Rivière-Rouge, Beauséjour et Beaudoin;
- Remplacement d'un important ponceau sur le chemin Beauséjour à la mi-septembre;
- Nettoyage des cours d'eau Granger et du Trait-Carré à la limite de Crabtree et Ste-Marie-Salomé pour en améliorer leur efficacité;
- Aménagement des sentiers dans l'érablière incluant la pose de clôtures et d'entrées en bois.

Dans le périmètre urbain, d'autres travaux d'envergures sont ou seront mis en chantier, soit :

- Réfection complète d'une partie de la 6<sup>e</sup> Rue et de la 2<sup>e</sup> Avenue avec le remplacement complet des trois services (égout sanitaire, aqueduc et pluvial);
- Réfection de la 13<sup>e</sup> Rue entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la 2<sup>e</sup> Avenue avec le remplacement des trois services (égout sanitaire, aqueduc et pluvial);
- Réfection de la 4<sup>e</sup> Rue;
- Aménagement d'un sentier en asphalte entre la 6<sup>e</sup> Rue et la 4<sup>e</sup> Rue sur le terrain de loisirs.

À tous ces travaux s'ajoutent, comme à chaque année, les pièces d'asphalte sur nos routes et rues pour les garder dans le meilleur état possible.

Tous ces travaux peuvent causer des désagréments aux usagers de la route. Soyez prudents à l'approche des chantiers et respectez la signalisation, il en va de votre sécurité et de celle des travailleurs.



# SERVICES DE TRANSPORT DANS LA MRC DE JOLIETTE

## DISTINCTION ENTRE TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL ET TRANSPORT ADAPTÉ



Projet pilote

### LE TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL, c'est un :

- Service offert à toute la population de la MRC de Joliette
- Service offert sur appel, d'un arrêt à un autre en milieu rural ou urbain;
- Service effectué par un minibus, par taxi adapté ou conventionnel;
- Service offert selon des plages horaires fixes à chaque jour sur le territoire de la MRC de Joliette;
- Service offert en covoiturage avec la clientèle du transport adapté;
- Service qui permet l'arrimage entre les circuits locaux et régionaux.

Pour se prévaloir du service, la clientèle doit s'inscrire et par la suite réserver sa place pour le lendemain ou pour la fin de semaine à venir en téléphonant au 450 759-8931 et ce, du lundi au vendredi de 8 h à 15 h 30.



### LE TRANSPORT ADAPTÉ, c'est un :

Service de transport organisé à l'intention des personnes handicapées préalablement admises. Le transport adapté est un service de porte à porte sur demande, effectué soit par des minibus, des taxis ou des taxis adaptés (selon les disponibilités établies par la répartition);

- Le Transport Adapté Joliette Métropolitain est

pour les résidents de la MRC de Joliette, par contre nous offrons plusieurs destinations à l'extérieur de la MRC de Joliette;

- Ce service s'adresse aux personnes handicapées résidants de la MRC de Joliette au sens de la loi, c'est-à-dire, atteintes de façon persistante et significative d'une déficience physique, organique, visuelle, intellectuelle ou psychique. Cette déficience doit limiter la mobilité, la capacité ou l'autonomie de la personne de façon telle, qu'elle serait incapable d'utiliser un service de transport en commun.

*Pour se prévaloir du service de transport adapté la clientèle, doit compléter un formulaire de demande d'admission qui sera analysée par le comité d'admission afin de statuer sur votre admissibilité.*

Pour avoir des informations supplémentaires sur ces services vous pouvez communiquer au 450 759-8931 ou consulter les sites internet suivants :

#### Transport adapté :

[www.transportadaptejoliette.com](http://www.transportadaptejoliette.com)

#### Transport collectif en milieu rural :

[www.transportcollectifjoliette.com](http://www.transportcollectifjoliette.com)

### POUR ACCÉDER AUX DIFFÉRENTS SERVICES DU CENTRE ADMINISTRATIF

450-754-3434

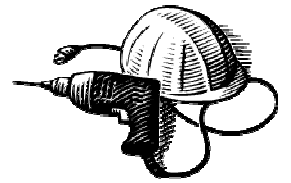
|  |          |
|--|----------|
| <b>Pierre Rondeau</b><br>Directeur général et secrétaire trésorier | 226      |
| <b>Christian Gravel</b><br>Directeur technique et travaux publics  | 227      |
| <b>Annie Loyer</b><br>Directrice service des loisirs               | 228      |
| <b>Justine Jetté Desrosiers</b><br>Inspectrice municipale          | 222      |
| <b>Sébastien Beauséjour</b><br>Comptable municipal                 | 224      |
| <b>Marjolaine P. Joly</b><br>Secrétaire-réceptionniste             | 0 ou 221 |

# Vieillir dans sa communauté

## RÉSIDENCE COMMUNAUTAIRE LE MANOIR DU BOISÉ CRABTREE

Après plusieurs faux départs... la construction de la Résidence a enfin débuté le 6 août dernier. La construction se déroulera tout l'automne pour prendre fin début février 2014. Nous vous rappelons qu'il y aura 30 logements disponibles soit 25 logements 3 ½ et 5 logements 4 ½. Un service de surveillance et de repas sera offert à tous les résidents. Le Manoir du Boisé Crabtree est un projet d'habitation qui offrira aux aînés de Crabtree l'opportunité de continuer de vivre et vieillir dans leur municipalité tout en sécurité.

Notre sélection des futurs locataires du Manoir se poursuit présentement. Les personnes inscrites sur la liste d'attente ont reçu une lettre leur demandant de faire parvenir des documents importants pour leur inscription. Au début septembre, des entrevues personnelles auront lieu. Ces rencontres permettront aux membres du comité de sélection de terminer leur pointage en vue d'offrir les logements. Il est toujours possible de remplir le questionnaire visant à réserver un logement dans la nouvelle résidence. Vous pouvez vous rendre au bureau municipal, où le formulaire est disponible.



Le comité est à la préparation de son calendrier d'activités pour la prochaine année. Plusieurs conférences et ateliers vous seront présentés sur des sujets très intéressants tout en rejoignant les intérêts des aînés. Il y aura un projet d'activité intergénérationnel relié à la création d'un bouquin relatant les récits de vie de nos aînés et écrit par nos jeunes de l'école primaire. Les membres du comité toujours très impliqués dans la réalisation de tous ces projets sont bien heureux de vous concocter une année riche en découvertes. Toutes les informations concernant les activités vous parviendront sous peu.

*Bonne rentrée à tous!*



L'association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP Lanaudière) vous invite à ses conférences. Elles sont offertes à tous à un coût des plus raisonnables.

### 18 septembre 2013 - 11 h 30 à 16 h.

Conférence : **La nutrition** avec Madame Andrée Germain, nutritionniste.

### 16 octobre 2013 - 9 h 30 à 11 h.

Conférence : **Comment aborder positivement les difficultés de la vie.** Jacques Couture, conférencier

### 27 novembre 2013 - 11 h 30 à 16 h.

Dîner-spectacle : **Musique traditionnelle**

Pour connaître le coût et l'endroit où auront lieu ces rencontres, vous pouvez rejoindre Madame Françoise Du-long au 450 759-1479.

 **Projet pilote**

**Infirmière EN MILIEU RURAL**

Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?  
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?

Une infirmière en milieu rural est disponible à Crabtree tous les mardis avant midi.  
Pour prendre rendez-vous, communiquez au 450 755-2111, poste 2649

Centre de santé et de services sociaux de l'île de Crabtree

**Les membres du comité**

**“Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale”**

**vous souhaitent un bel automne !**

